



Ministère des affaires sociales et de la santé
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

**CONCOURS INTERNE ET EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE
CONSEILLERS D'EDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE**

Année 2012

MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2012

13H00 à 17H00 (horaire de métropole)

EPREUVE N° 2 (spécialité « sciences économiques et juridiques ») : épreuve écrite de spécialité consistant en une analyse de document portant sur un sujet en rapport avec la réalité contemporaine choisi dans l'une des spécialités définies réglementairement (durée : quatre heures ; coefficient 3 ; un sujet par spécialité).

IMPORTANT : toute composition dans une autre spécialité que celle choisie lors du dépôt du dossier de candidature est éliminatoire

Sujet :

Le document ci-joint rappelle les notions clés de la Loi organique relative aux lois de finances du 1^{er} août 2001.

A partir de ce document et en vous appuyant sur vos connaissances, vous expliquerez les principes qui ont conduit à cette réforme, puis analyserez l'impact de cette réforme dans la conduite et la gestion des politiques publiques.